

date de convocation:  
2 décembre 2021  
Nombre de Conseillers :  
En exercice: 19  
présents : 15  
votants : 18

L'an deux mille vingt et un, le huit décembre, à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Dumaine en séance publique sur convocation de Monsieur Régis DAGRON, Maire.	
<b>Étaient présents</b>	M. DAGRON, Maire, M. SIMON, Mme DECANTE, M. ARNULF, Mme DIDIER, M. DOMENECH, Adjoints, M. DUCAT, Mme GUEBA, Mme BECHIKHI, M. BORDERIEUX, Mme MARCHAND, M. SOKPOLI, Mme EMPIS, M. DELAPORTE et M. CLEMENT, Conseillers Municipaux.
<b>Absente excusée</b>	Mme DUCASTEL
<b>Pouvoirs</b>	M. MARI pouvoir à M. DAGRON Mme DUFFO pouvoir à M. DAGRON Mme THIBOT pouvoir à M. SIMON
<b>Secrétaire de séance</b>	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme BECHIKHI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **I APPROBATION DES COMPTES RENDUS PRECEDENTS**

**APPROUVE** les comptes rendus des séances du 2 juillet et du 8 octobre 2021.

### **II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**DESIGNE** Mme BECHIKHI comme secrétaire de séance.

### **III INFORMATIONS GENERALES**

M. le Maire informe :

- Que le Cabinet URBAN Architecte Programmiste a été missionné pour réactualiser l'étude réalisée en 2018,
- Qu'une étude sur l'éventuelle création d'un CLSH est en cours avec la FDFR,
- Que le Chemin rural du Port de la Cave est occupé de façon illicite avec la construction de 3 ou 4 cabanes en bois, une procédure d'expulsion est en cours avec l'avocat de la commune,
- Que suite au BM du 1<sup>er</sup> décembre dernier, il a pris note de l'abandon du projet de Pôle Médical,
- Que la prochaine réunion avec le Département concernant le futur aménagement de l'entrée de ville se tiendra le 3/02/2022,
- Qu'une réunion avec l'expert mandaté par le Tribunal pour l'état des lieux du secteur Four à Chaux aura lieu le 14/12/2021.

### **IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE**

Décision 2021/15 relative à la convention d'honoraires d'avocat Contentieux n°1 WABERI  
 Décision 2021/16 relative à la convention d'honoraires d'avocat Contentieux n°2 WABERI  
 Décision 2021/17 relative au contrat de maintenance du panneau électronique avec LUMIPLAN  
 Décision 2021/18 relative au contrat de capture des animaux avec la SACPA  
 Décision 2021/19 relative à la révision du bail emphytéotique avec FSM  
 Décision 2021/20 relative à la révision du loyer de l'épicerie (M. OUAZARI)  
 Décision 2021/21 relative au contrat d'entretien des défibrillateurs avec SCHILLER

### **V AFFAIRES GENERALES – Rapporteur M. Dagron**

**APPROUVE** la demande de subvention DETR pour l'agrandissement du restaurant scolaire  
**APPROUVE** l'organisation du recensement 2022 / INSEE

**VI FINANCES – Rapporteur Mme Didier**

APPROUVE les admissions en non valeur

FIXE la durée des amortissements dans le cadre de la M57

FIXE de la redevance pour occupation du domaine public pour les commerces ambulants

AUTORISE l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement, exercice 2022

**VII AFFAIRES SCOLAIRES – Rapporteur M. Ducat**

APPROUVE la création d'un poste à huit heures hebdomadaires pour le service périscolaire

**VIII AFFAIRES SOCIALES – Rapporteur M. Simon**

APPROUVE la convention d'objectifs avec l'ASSAD RM

**IX AMENAGEMENT / URBANISME – Rapporteur M. Arnulf**

APPROUVE le lancement de la procédure de modification du PLU

INSTAURE la Taxe d'Aménagement piscine et panneaux solaires

**X TRAVAUX – Rapporteur M. Domenech**

APPROUVE le Programme 2022 de rénovation de l'éclairage public avec délégation des travaux

d'éclairage public au SDESM

**XI SPL MVSA – Rapporteur M. Arnulf**

APPROUVE l'entrée de la commune de Vaux le Pénil dans la SPL MVSA

**XII CAMVS – Rapporteur M. Dagron**

APPROUVE la convention de financement de la DMSI

**XIII QUESTIONS DIVERSES**

APPROUVE la convention de financement relative à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

AUTORISE la plantation d'arbres fruitiers à l'école maternelle dans le cadre du projet pédagogique de l'école

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.**

The image shows an official blue circular stamp of the Mayor of Livry-sur-Seine. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LIVRY-SUR-SEINE' around the perimeter and a central emblem with a star and the letter 'R'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink. To the right of the signature, the text 'Le Maire' is printed, and below it, the name 'Régis DAGRON' is printed in bold black letters.